

Cayenne, le 17 mars 2020.

Chères et chers collègues,

Je tiens, en premier lieu, à vous assurer de tout mon soutien dans cette période difficile.

Je vous sais attachés à la réussite des élèves et ne doute pas de votre volonté et de votre capacité à mettre en œuvre la continuité pédagogique voulue par le ministère de l'Éducation Nationale.

Cette lettre a pour objectif de rappeler les moyens mis à votre disposition, ainsi qu'à celle de vos élèves, par le ministère et de vous accompagner, plus particulièrement pour notre discipline et dans notre académie, dans la mise en œuvre de cette continuité pédagogique. Vous trouverez dans **les annexes** des liens vers des ressources numériques utiles à votre travail ainsi que les indexations des ressources déjà disponibles sur notre site disciplinaire académique.

Les éléments qui suivent sont loin d'être exhaustifs. Il s'agit de préciser pour tous quelques points de base et de vigilance.

1) **Notre académie a des spécificités fortes.** Si, dans l'hexagone, le taux d'élèves n'ayant pas accès au numérique est estimé à environ 5%, celui-ci est bien plus élevé en Guyane. Il ne faut donc pas réduire nos moyens aux seuls outils numériques. Des versions papier de vos cours et exercices doivent pouvoir être accessibles aux élèves via votre établissement. Une organisation a dû être décidée au sein de votre établissement et il est important de s'y tenir. Par exemple, l'accès aux classes virtuelles du CNED, « la classe à la maison », désormais possible en Guyane depuis hier, doit être gérée par votre chef d'établissement qui vous accordera la possibilité d'y inscrire vos élèves. Vous devrez alors sélectionner le pays (France) puis l'académie (Guyane) pour procéder à cette inscription.

2) **Vos ressources personnelles seront vraisemblablement privilégiées** compte-tenu du nombre important d'élèves qui n'auront pas accès aux ressources numériques même si beaucoup d'entre eux, surtout en lycée, peuvent avoir à leur disposition un téléphone mobile. Cet équipement peut être un outil intéressant pour communiquer (consignes, informations diverses, partage de vidéos...).

L'outil Pronote est évidemment et certainement le plus précieux.

3) Il est indispensable de s'assurer de la faisabilité des différents travaux que vous communiquerez à vos élèves.

La continuité pédagogique à distance doit tenir compte des différents obstacles qu'elle induit : votre absence pour l'aide personnalisée et l'étayage, une tâche ardue et assez inédite pour les parents d'élèves. Ceux-ci sont, dans cette situation, vos relais presque obligés et il faut pouvoir leur permettre de suivre et d'accompagner leur enfant, au moins en vérifiant une certaine assiduité et constance dans leur travail.

D'autre part, il faut **être raisonnable en ce qui concerne le volume de travail**. Il ne peut pas excéder ce que vous auriez pu faire en présentiel durant une semaine. Il faut tenir compte de ce qu'ils auront à faire dans les autres disciplines. **La concertation avec vos collègues est indispensable.**

4) La programmation annuelle doit pouvoir se poursuivre surtout, mais pas seulement, pour les classes à examen. La fin du « confinement » n'est pas encore prévisible et il faut donc pouvoir avancer dans les programmes. Le récit professoral, la plupart du temps par écrit, que vous construirez doit être adapté à tous vos élèves. N'hésitez pas, si cela est possible, à vous appuyer sur des cours en vidéo disponibles, y compris sur Youtube qui offre de courts programmes très intéressants. Il faudra s'assurer de leur contenu valide.

5) Les exercices proposés doivent être réalisables par les élèves seuls, sans professeur. Les élèves ne doivent pas se retrouver en difficulté et risquer le décrochage. A l'encontre de ce que je conseille d'habitude, dans ma lettre de rentrée ou lors de mes visites en classe, il me semble qu'il faudrait, surtout **au collège**, proposer des activités simples, d'habitude chronophages si trop répétées dans un temps de cours en présentiel :

- Des prélèvements d'informations à partir de documents.
- Des tableaux, schémas ou croquis à compléter.
- des traces écrites d'élève d'abord étayées (liste de mots et de repères chronologiques et géographiques à utiliser, carte mentale préétablie...).

Ces conseils peuvent être valables pour **le lycée**. A ce niveau, de la seconde à la terminale, ce temps d'enseignement à distance peut être partiellement consacré à parfaire les méthodes des exercices d'évaluation (question problématisée, analyse de documents, croquis à partir d'un texte pour les secondes et premières, composition et analyse ou étude de document en terminale). Ces exercices devront être bien étayés par des conseils d'organisation de l'argumentation.

A cette époque de l'année, les élèves de **la spécialité HGGSP**, doivent avoir la capacité d'une plus grande autonomie dans l'autodocumentation, ce qui n'exclut pas de les guider davantage dans leurs recherches.

6) La reprise des cours après le confinement doit être pensée et anticipée. Un retour sur la progression et les acquis des élèves durant le confinement sera nécessaire durant au moins quelques heures avant de démarrer un nouveau chapitre. Des **évaluations** notées et discriminantes pour les élèves peu autonomes me semblent à proscrire.

Les circonstances actuelles sont inhabituelles et difficiles. Je sais que vous êtes en mesure de faire preuve d'adaptation et d'innovation ainsi que de bienveillance. Si le travail d'équipe ou collaboratif, à distance bien entendu, prend tout son sens, c'est bien en ce moment.

Vous avez toute ma confiance et mon soutien.

Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR histoire-géographie